



FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027

MJC Saint-Jean

Informations concernant l'adhérent.e

Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Commune :	CP :	
Téléphone 1 :	Téléphone 3 :	
Téléphone 2 :	(Merci d'indiquer le nom du titulaire de la ligne)	
Courriel (EN MAJUSCULE) :		
Date de Naissance :	Homme	Femme
Profession (du représentant légal) :		
Représentants légaux (obligatoire pour les mineurs) :		

Activités

Activité 1 :	Créneau :	Tarifs : €
Activité 2 :	Créneau :	Tarifs : €
Activité 3 :	Créneau :	Tarifs : €
Open Lab	Action jeune	Tarifs : €
Adhésion 2026/2027 : -18 ans : 10 € / +18 ans : 18 € (L'adhésion à la MJC est obligatoire. Elle est valable jusqu'au 31 août 2027)		Tarifs : €
		Tarifs : €

Paiement

Chèque(s) : € : € : € Les chèques sont retirés début Octobre, janvier et avril	Espèces : € Virement : € (PayAsso-site MJC)	Chèques vacances : €
--	---	----------------------

Observations éventuelles : (cadre réservé à la MJC) :

En vous inscrivant à la MJC Saint-Jean, vos données sont collectées et traitées via le logiciel Noethys pour gérer votre adhésion, vos inscriptions aux activités et la communication avec vous. Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants : accès, rectification, suppression, opposition, portabilité.

Vos données ne sont jamais transmises à des tiers, sauf obligation légale. Elles sont stockées en France et protégées par des mesures de sécurité renforcées (accès restreint).

Pour exercer vos droits ou pour toute question, contactez la MJC Saint-Jean : accueil@mjcstj31.fr / 05.32.09.67.60

En signant cette fiche, vous reconnaissez avoir été informé(e) de l'utilisation de vos données et de vos droits.

Extrait du règlement intérieur

Article 7 :

- Les inscriptions aux clubs d'activités sont enregistrées pour une période d'un an (du 1er septembre au 31 août). Les adhérent.es s'engagent à suivre les ateliers choisis pour la saison entière. Le nombre de séances est fixé pour la saison de septembre à juillet, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés (sauf séances exceptionnelles ou rattrapage).
- Le tarif des activités est fixé par le conseil d'administration pour la durée de la saison.
- L'accès à l'activité n'est possible qu'après paiement de la cotisation et de l'activité.
- Le paiement de l'activité se fait intégralement au moment de l'inscription, éventuellement en trois chèques qui seront encaissés au début de chaque trimestre (octobre, janvier, avril).
- Certaines activités peuvent être soumises à un nombre limité de participants.
- En cas d'annulation d'une inscription, les versements ne pourront être remboursés que dans les cas suivants : maladie ou accident, événement familial important (décès, perte d'emploi, déménagement dans un rayon de plus de 10kms). Pour bénéficier d'un remboursement, il faut adresser un courrier au bureau de l'association, précisant la demande et contenant le justificatif, qui examinera la demande. Le cas échéant, le remboursement pourra s'appliquer au prorata des séances effectuées.
- Il est possible, après inscription et paiement de la cotisation et de l'activité, de participer à 2 séances d'essai. A l'issue et avant la 3ème séance, l'intégralité du paiement sera restituée si la personne ne souhaite pas poursuivre l'activité. Pour cela, un courriel ou courrier doit être adressé auprès de l'accueil de la MJC. Sans cela, l'adhésion et la cotisation seront considérées comme acquise pour l'année.

Autorisations

✓ Autorisation de l'utilisation éventuelle de photographies prises lors de la pratique des activités, des manifestations culturelles ou lors d'animations réalisées dans le cadre de l'action jeunesse. L'usage de ces photographies étant strictement réservé à la communication de la MJC (plaquettes, site Internet, presse locale, etc.).		
OUI	Non	
✓ Autorisation à transporter l'adhérent mineur dans les véhicules de la MJC ou des animateurs missionnés dans le cas de l'inscription à l'accueil Jeune		
OUI	Non	Non concerné
✓ Mon enfant peut repartir seul à la fin des activités (hors Espace Jeunes) auxquelles il est inscrit.		
OUI	Non	Non concerné

J'autorise la MJC à me faire parvenir par mail des informations sur la vie de la MJC :

J'autorise la MJC à m'envoyer les informations importantes concernant mon activité par SMS

(retard, report, annulation, rappel) :

Signature de l'adhérent.e ou du représentant légal (pour les adhérent.e.s mineur.e.s)

Le.a représentant.e légal.e de l'adhérent.e mineur.e déclare l'autoriser à adhérer et à pratiquer les activités de la MJC A

Le

Signature : (cocher la mention "lu et approuvé")

